



**ACTION POUR  
LE DÉVELOPPEMENT**

SOS Faim a.s.b.l.  
RCS : F554  
88, rue Victor Hugo  
L-4141 Esch-sur-Alzette  
[www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

Bulletin d'information N°3 | 2015  
Mois d'avril

**EDITORIAL**

**Chers amis de SOS Faim,**

*Bien que la majorité de la population du Sahel vive de l'agriculture, un grand nombre de foyers pauvres parvient à peine à couvrir 20 % de ses besoins alimentaires par ses activités.*



*Pour rompre le cycle perpétuel d'urgences au Sahel, il est important de traiter les causes premières de l'insécurité alimentaire chronique et des taux élevés de malnutrition : l'extrême pauvreté, les inégalités, l'accès limité aux services de base, ou la dégradation de l'environnement, comptent parmi les principales causes de la vulnérabilité des populations.*

*C'est tout le rôle d'une organisation comme la FUCOPRI (Fédération des Unions et Coopératives des Producteurs de Riz) que d'aider les paysans de la région du fleuve Niger à développer la riziculture de manière à produire non seulement pour se nourrir, mais aussi pour approvisionner le marché national, et ainsi diminuer la dépendance aux importations.*

*Rien de tout cela ne peut se poursuivre sans vous !*

*Nous comptons sur votre soutien et vous en remercions du fond du cœur !*

Félix Buchler,  
**PRÉSIDENT DE SOS FAIM**



**→ PORTRAIT Les paysans Nigériens nourrissent les Nigériens !**



Comme la majorité des paysans de son pays, Oumourou Tchingue est devenu un paysan « pluri-actif » : la taille de sa parcelle étant trop réduite, il est contraint d'avoir une seconde activité pour nourrir sa famille de cinq enfants et leurs grands-parents qui vivent sous le même toit. Chaque nuit, Oumourou travaille comme vigile, puis il rejoint son champ où il travaille durant la matinée. Si ce revenu complémentaire lui est nécessaire, ses revenus principaux proviennent néanmoins de son activité agricole ! Avec une parcelle de seulement 0,18 ha, il parvient à produire 18 sacs de riz par an dont 12 servent à l'auto-consommation.

Oumourou Tchingue n'a pas à se soucier de la commercialisation de son riz qui est prise en charge par la coopéra-

tive. C'est également grâce à elle qu'il a pris conscience des bénéfices à tirer de la culture maraîchère en contre-saison : entre deux récoltes de riz, les mois sans pluie sont propices à la culture de légumes : une ressource vivrière très précieuse pour varier les repas et apporter un supplément de revenus grâce à la vente. Pourtant, cette rentabilisation de la parcelle n'est pas un réflexe chez les producteurs de riz qui ont besoin de l'accompagnement et de l'assistance technique fournis par la coopérative.

**Produire sa nourriture pour ne pas avoir à l'acheter, c'est devenir autonome !**

**« Grâce à mes surplus (6 sacs de riz), je peux régler ma redevance eau et j'ai pu souscrire un crédit auprès de ma coopérative pour acheter un bœuf de labour. Et je rembourse sans problème ! »**



Le repiquage du riz est une activité menée en famille.

## La pauvreté reste la première cause de la faim

La multiplication des crises alimentaires qui surviennent dans la zone sahéenne résultent avant tout de l'écart excessif entre le prix des denrées et les ressources monétaires des ménages. «Ce sont des crises d'accessibilité à la nourriture plus que de disponibilité» reconnaît la Commission européenne.

C'est la pauvreté qui reste la première cause de la faim pour des millions de petits paysans, or, lorsqu'on est pauvre, acheter est toujours plus difficile que produire, surtout si l'on songe que plus de 80% de la population du Niger vit en milieu rural!

En produisant les aliments de base à l'intérieur des frontières, on réduit le déficit de la balance commerciale, et on protège les populations pauvres, vulnérables à la hausse des prix.

Malheureusement, le Niger fait face à la détérioration de la sécurité du pays avec les pressions terroristes d'Al Qaida sur le Nord: «Les commerçants nigériens ne viennent plus depuis quelques mois à cause de la peur. Les conséquences de l'insécurité sont lourdes car les pouvoirs publics se retirent et les populations sont livrées à elles-mêmes; les paysans ne sont plus accompagnés et on voit l'insécurité alimentaire augmenter alors que des réfugiés affluent dans des villages qui ont déjà du mal à se nourrir en temps normal.», explique Ayouba Hassane, Directeur de la FUCOPRI.

Malgré ce contexte, la FUCOPRI poursuit un important travail d'accompagnement des paysans pour la culture de riz. «SOS Faïm nous aide à définir clairement le développement que nous voulons, nous donne les

moyens financiers de mettre en œuvre nos ambitions et, par ses conseils, nous accompagne dans nos activités. Cet appui nous a permis d'améliorer notre gouvernance et la gestion financière des coopératives. Nous ne devons pas avoir peur de l'adversité: insécurité, aridité, enclavement; nous devons les affronter avec détermination», souligne Ayouba.

↓ Le Directeur de la FUCOPRI échange avec O. Tchingué: l'accompagnement apporté par l'organisation apporte entière satisfaction au paysan qui a vu ses conditions économiques s'améliorer nettement.

« Les commerçants nigériens ne viennent plus depuis quelques mois à cause de la peur. Les conséquences de l'insécurité sont lourdes car les pouvoirs publics se retirent et les populations sont livrées à elles-mêmes »

« SOS Faïm nous aide à définir clairement le développement que nous voulons, nous donne les moyens financiers de mettre en œuvre nos ambitions et, par ses conseils, nous accompagne dans nos activités »





*En contre-saison, une partie des rizières est transformée en jardin maraîcher grâce à l'appui de la FUCOPRI*

## La FUCOPRI : Pour que le riz local nourrisse les Nigériens

La FUCOPRI est une organisation paysanne dont le but est de développer la filière rizicole au profit de ses membres, mais aussi de représenter et défendre leurs intérêts auprès du gouvernement. Elle compte 9 unions, composées d'environ 37 coopératives, localisées le long de la vallée du fleuve Niger et totalisant environ 21 000 membres.

Pour la FUCOPRI, le développement agricole repose sur « une agriculture familiale garantissant la sécurité alimentaire et permettant de générer un revenu supplémentaire pour satisfaire les autres besoins vitaux. »

En savoir plus :

[www.fucopri.org](http://www.fucopri.org)

[www.sosfaim.org/lu/nos-actions/niger](http://www.sosfaim.org/lu/nos-actions/niger)



## Le don en ligne possible et en toute sécurité

Que ce soit à l'aide de votre carte Visa (via le système Saferpay) ou à l'aide de votre mobile ou tablette (via le système Digicash, voir le QR Code ci-dessous), vous pouvez désormais effectuer votre don en toute sécurité. Et c'est très facile ! :

[www.sosfaim.org/lu/aidez-nous](http://www.sosfaim.org/lu/aidez-nous)



Faites un don  
grâce à votre application  
mobile Digicash.

## Soutenir SOS Faim, c'est...

Soutenir des actions concrètes menées par des hommes et des femmes qui entreprennent pour sortir de la pauvreté. Pour eux, l'agriculture représente l'espoir le plus réaliste de s'en sortir, car produire de quoi se nourrir soi-même, c'est faire un premier pas vers une vie moins précaire.



### Votre don se multiplie !

Les dons versés à SOS Faim sont multipliés au minimum par quatre et au maximum par 8 par la Coopération luxembourgeoise. Comment? Grâce au mécanisme de cofinancement que le ministère des Affaires étrangères et européennes applique aux ONG agréées et grâce aux apports locaux des partenaires, comme la FUCOPRI.

### Votre don est déductible fiscalement

En 2015, nous avons besoin de 10.000 EUR pour la FUCOPRI. Si la somme récoltée à l'aide de ce bulletin était supérieure à ce montant, nous verserions le surplus à l'un ou l'autre de nos appuis de développement en Afrique.

**A tous, un grand MERCI d'avance pour votre générosité !**

### Des questions ? Un changement d'adresse ?

N'hésitez pas à nous contacter. Nous avons créé une adresse électronique spécialement pour vous : [donateur@sosfaim.org](mailto:donateur@sosfaim.org). Nous vous répondrons très rapidement. Vous pouvez toujours nous téléphoner également : 49 09 96 35.

## Bulletin d'information SOS Faim Luxembourg

N°3 | Avril 2015

Rédaction : Marine Lefebvre

Editeur responsable : Thierry Defense, SOS Faim

Crédits photos : SOS Faim Luxembourg

Mise en page : Bakform

(tél. : 26 52 36 92 – [www.bakform.lu](http://www.bakform.lu))

Impression : REKA

(tél. : 48 26 36 – [www.reka.lu](http://www.reka.lu))

## Etre solidaire maintenant ou au-delà.

### C'est possible

Léguer un bien ou une somme d'argent à SOS Faim de son vivant ou après sa mort ? Un legs ou une donation est un geste de solidarité le plus noble et honorable qui soit. Sa valeur n'est pas que marchande : elle est inestimable.

Si telle est votre intention, nous vous conseillons vivement de contacter votre notaire. Il vous expliquera les types de testaments et de donations, ainsi que la manière de procéder pour éviter la nullité de votre démarche ([www.notariat.lu](http://www.notariat.lu)).

## VIREMENT

Un caractère MAJUSCULE (BLEU ou NOIR) ou signe par case en cas d'écriture manuscrite

Code BIC de la banque du bénéficiaire

C C P L L U L L

EUR ou

Montant

N° de compte du bénéficiaire

I B A N L U 2 2 1 1 1 1 0 0 5 5 5 5 2 6 0 0 0 0

Nom de la banque du bénéficiaire (uniquement si code BIC non indiqué)

Code Pays

Nom et adresse du bénéficiaire

S.O.S. FAIM ONG ASBL L-4141 ESCH-SUR-ALZETTE

Code Pays de résidence

Communication au bénéficiaire

1082-2015/3 : FUCOPRI

Reporting

N° de compte du donneur d'ordre

Avis de débit

Nom et adresse du donneur d'ordre (Max. 4 lignes)

Date d'exécution souhaitée

Date et Signature

Frais à charge (par défaut = PARTAGÉS)

PARTAGÉS OU  Bénéficiaire OU  Donneur d'ordre